

• (5.30 p.m.)

Est-ce cela la sécurité? Il connaissait les preuves testimoniales et une fois de plus je paraphrase ces témoignages. Le 19 janvier 1961, la Gendarmerie royale faisait rapport que cette femme ne se livrait évidemment pas à l'espionnage et que, n'intéressant donc plus la Gendarmerie, elle ne serait plus soumise à aucune surveillance.

Le premier ministre a déterré l'affaire. C'est lui qui en a la responsabilité et nul autre. Il a eu l'aide de ceux qui, à leurs propres fins, veulent détruire. Or, le 3 mai 1966, lorsque je veux déclarer ce qui s'est dit, les libéraux poussent les hauts cris. Ils s'y opposent. Ils ont peur.

**L'hon. M. Greene:** Le représentant me permettrait-il une question?

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Non. En ce moment, je n'ai que faire d'observations de Lincoln ou de sa réincarnation.

Je le demande avec toute l'énergie dont je suis capable: le Parlement peut-il approuver cela? Si oui, le Maccarthysme sévit au pays. Cela dépasse le pire Maccarthysme. McCarthy a dit simplement: «Vous avez été coupable par association» et il a détruit des hommes dans leur âme même. Je me demande combien de députés à la Chambre aimeraient remonter le cours des ans pour voir s'ils n'ont pas, à un moment donné, pensé autrement qu'aujourd'hui.

J'ai eu des dossiers devant moi—d'aucune source que ce soit, mais sachant qu'ils existaient. Il y a eu les témoignages à Washington, à la Commission de la sécurité du Sénat américain—mais, non, ce n'est pas là la façon d'agir dans la vie publique. La vie privée de l'individu doit-elle être étalée au grand jour? Va-t-on commencer à chercher partout les écarts de conduite de chacun d'entre nous? Allons-nous emprunter cette voie? Car c'est là que nous allons. Qui d'entre nous est sans péché? Qui peut nous juger sans être jugé?

**L'hon. M. Pickersgill:** Puis-je poser une question au très honorable député?

**Des voix:** Asseyez-vous.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Je ne veux pas juger l'honorable député. Il a voulu devenir avocat, mais il n'a pas réussi, alors il ne sait pas comment juger.

C'est le danger de l'affaire. C'est sur cette question que le Parlement se prononcera ce

soir, non sur les opinions du premier ministre, inspirées par l'intérêt personnel et qui veut présenter au Parlement une opinion diamétralement opposée aux témoignages rendus. Le premier ministre rit. Il dit que ce n'est rien; on ternit simplement des réputations, on les détruit. Il aurait pu s'excuser aujourd'hui en disant: «Nous prenons certaines initiatives parfois, lorsque nous sommes irrités», mais il n'en a pas été ainsi.

Le dossier a trainé durant 15 mois. Vous pouvez les imaginer l'examinant et se demandant: «Quand attaquerons-nous?» (*Exclamations*) Oui, c'est bien la façon dont ils ont agi. Le premier ministre rit. Je lui demande pourquoi il l'a conservé 15 mois? En guise de décorations? Il a conservé le dossier et, d'après le témoignage du commissaire, il l'a renvoyé après 15 mois.

**L'hon. M. Starr:** Parce qu'on lui a demandé.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Je suppose que la Gendarmerie l'a redemandé. Qu'en faisiez-vous durant ce temps-là? Nous en avons entendu parler. Le bruit circulait de bouche en bouche: «Nous avons quelque chose. Attendez. Si vous n'êtes pas prudents, nous vous aurons.» On ne peut édifier un Parlement de cette façon. Voilà pourquoi cette motion est importante.

Je demande l'appui de tous les partis politiques ce soir car, étant donné la situation, à moins que vous ne condamnerez cette façon d'agir, vous serez condamné à votre tour. Personne n'est à l'abri. Nous savons tous, en raison de la fragilité de la nature humaine, qu'en fouillant dans notre passé, on pourrait découvrir quelque chose.

Voilà pourquoi je dis aux représentants de tous les partis que ce principe est transcendant. Passez-moi le texte de la résolution. (*Exclamations*) On rit dans ce coin-là. Le député d'Antigonish-Guysborough (M. Stewart) se moque de moi quand je demande qu'on me passe la résolution. Est-ce là la nouvelle politique de destruction? J'ai beaucoup d'estime pour le député, mais pareille raillerie ne le grandit pas à mes yeux.

**M. Stewart:** Je demande à m'expliquer, monsieur l'Orateur. Ce n'est pas ce que le très honorable représentant a demandé à son voisin qui m'a amusé, mais une observation très drôle du député assis juste derrière moi.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Je m'excuse. Je m'empresse de dire au député combien je